

**é**dito: **PETIT TRAITÉ D'ABONDANCE**

Lorsque que j'ai entendu notre Président de la République dire qu'il fallait en terminer avec l'abondance, je me suis demandé de quelle abondance il s'agissait. Voulait-il parler élevage, de la race bovine originaire d'Abondance (Haute Savoie)? Si tel était le cas, peut-être voulait-il en terminer avec ce pet des vaches qui, aux dires de certains, serait la cause du réchauffement climatique.

Voulait-il parler gastronomie, du fromage savoyard à pâte crémeuse proche de l'emmental issu de la race homonyme, l'abondance? Après m'être renseigné auprès des camarades Jean Louis guichet et Jean Luc LOZAT de la région Auvergne Rhône Alpes, il apparaît que ni le fromage, ni les vaches ne sont actuellement en danger. Alors, qu'elles paissent en paix!

En fait, dans la bouche du président, en terminer avec l'abondance, c'était mettre la sobriété sur le devant de la scène. C'est alors qu'ont déferlé sur les ondes des slogans tels que: "**je baisse, j'éteins, je décale**".

On peut légitimement se demander si ce n'est pas faire preuve de sobriété...intellectuelle que de prier tous les citoyens de revoir à la baisse leur niveau de vie. En effet, **on sait que plus de 17 millions de nos concitoyens sont aujourd'hui en grande précarité.**

En grande précarité énergétique que ce soit pour se chauffer ou se déplacer, en grande précarité pour se loger, en grande précarité pour se soigner et même en grande précarité pour se nourrir, d'ailleurs, les restaurants du cœur et les banques alimentaires n'ont jamais été autant sollicités.

**Dans le même temps, une minorité de nos compatriotes continue de se gaver. Que ce soit les actionnaires du CAC 40 qui se sont partagé plus de 57 milliards de dividendes, que ce soit les grands patrons qui se sont "accordés" des revalorisations de 52%.** Tous ces gens là ne semblent pas concernés par le message du Président.

L'heure n'est en effet ni au partage, ni à la redistribution des richesses. Bien au contraire, les écarts continuent de se creuser et s'accroissent encore dans cette période d'inflation qui pénalise les plus démunis dont de très nombreux retraités.

Le pouvoir est sourd et n'abonde pas à notre demande de plus de justice sociale.

Ce faisant, il fait le lit des extrémistes qui pourraient en tirer profit, comme ce fut le cas en Suède et en Italie, Souhaitons qu'il soit encore temps d'agir!

**Noël approche, la fin de l'année n'est plus très loin, c'est pourquoi je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes.**

**Michel BOTREL**



Sommaire	
	<b>Edito:</b>
1	Petit traité d'abondance
2	<b>Instances Fédérales:</b> Congrès statutaire et AG de mi-mandat
2	<b>Cheminots:</b> Elections professionnelles
3	<b>Conseil UFR du 16/11</b> Résumé de la réunion
4	<b>Démocratie sanitaire.</b> Article Michel Botrel
5	<b>Aériens:</b> L'été a été chaud Calendrier des instances
6	<b>Marins:</b> Représentativité à l'ENIM
7	<b>Il nous a quittés:</b> Daniel LELARGÉ Bientôt notre congrès
8	<b>Unions Fédérales:</b> Congrès URRTÉ Alsace Mot de fin d'année

## Instances Fédérales

### Congrès Statutaire et AG de mi-mandat

Cette fin d'année a été riche en événements pour notre Fédération. En effet, le 12 octobre s'est tenu un congrès statutaire et réglementaire au siège de la Confédération et les 8 et 9 novembre, s'est déroulée l'Assemblée Générale de mi-mandat au Croisic.

#### LE CONGRES STATUTAIRE:

Michel BOTREL, Alain FOURNIER et Jean-Luc LOZAT représentaient les retraités. Ce congrès avait pour objet de "balayer" les statuts et le règlement intérieur. Un seul syndicat (le SGT 06) avait présenté des amendements. Ils avaient été, dans une grande majorité, acceptés. Le jour du congrès, il n'y avait donc pas d'amendements en débat et les nouveaux statuts et le règlement intérieur ont été adoptés à plus de 90% des suffrages.

#### L'ASSEMBLEE GENERALE DE MI-MANDAT:

Michel BOTREL et Frédéric TENOT y étaient présents pour les retraités.

La première journée, Catherine PINCHAUD, membre de la C E de la Confédération a fait le point sur l'actualité.

Puis il y a eu la présentation du rapport d'activité de mi-mandat par Stéphane BOURGEON et Sébastien MARIANI, SG et SGA de la FGTE.

Ensuite il y a eu l'intervention des structures (6). Je suis intervenu pour évoquer les dossiers "chers" aux retraités, et dire que nous portons des revendications justes, nécessaires et solidaires. Le pouvoir d'achat, l'accès aux soins de qualité pour tous et partout, la lutte contre les situations de pauvreté et de précarité, la réduction des inégalités de retraites entre les hommes et les femmes, la perte d'autonomie et la fracture numérique.



"C'est pour toutes ces raisons que j'ai appelé les structures de la FGTE, les syndicats, les CRTE, mais aussi les Unions Fédérales à s'investir pour que leurs adhérents rejoignent les syndicats de retraités lors des départs à la retraite.

Aujourd'hui, trop d'adhérents restent dans leur syndicat de salariés ou, pire encore, ne restent plus adhérents. Le développement de toute la CFDT passe aussi par le transfert des adhérents aux retraités! Il sera peut-être utile pour les organiser efficacement et réellement de passer par la signature de conventions"

Les autres temps forts de l'AG de mi-mandat ont été deux tables rondes sur "les clauses sociales dans les appels d'offres" et "Le bilan économique et social dans les secteurs des Unions Fédérales" ainsi que le témoignage de copains CFDT ayant conduit un véhicule de produits de premières nécessités jusqu'aux frontières de l'Ukraine.

Cette AG de mi-mandat a réuni plus de 150 militants.

**Michel BOTREL**

## Cheminots

### ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES A LA SNCF LA CFDT EN NETTE PROGRESSION !

Les élections professionnelles à la SNCF se sont tenues entre le 17 et 24 novembre. Malgré une participation en léger retrait (65,5%), la CFDT enregistre la plus forte progression parmi les organisations syndicales avec une augmentation de + 1,64 %.

**La CFDT est l'organisation qui progresse le plus.**

	2018	2022	
CGT	34,02	32,44	soit - 1,58%
UNSA	23,96	22,10	soit - 1,86%
SUD	17,28	18,67	soit + 1,39%
<b>CFDT</b>	<b>14,3</b>	<b>15,94</b>	<b>soit + 1,64%</b>
FO	7,63	7,79	soit + 0,16%



**Pascal Descamps**

## Conseil UFR du 16 Novembre 2022

**Dominique FABRE, Secrétaire Générale de l'UCR**, a assisté à une partie de notre réunion du conseil UFR. Elle venait, en direct, de la réunion du Bureau National Confédéral qui s'était tenu les 15 et 16 novembre.

Elle a ainsi pu nous livrer des informations "toutes chaudes" des dossiers évoqués lors de ce BNC. Nous reprenons, ci-après, les principaux points évoqués par Dominique.

**Il y a une extrême tension à l'international** qui doit nous faire réfléchir, mais l'attitude courageuse des femmes Iraniennes donne un signe d'espoir.

**L'Europe** nous étonne et la solidarité se perd compte tenu du comportement de l'Allemagne. La guerre déclenchée par Poutine contre l'Ukraine ne trouve pas d'issue favorable dans l'immédiat. Il faut saluer le courage du peuple Ukrainien.

**En France**, l'attitude de nos responsables politiques donne une image peu reluisante.

**Sur le plan social**, il faut reprendre un peu de hauteur en dialoguant et en portant nos valeurs.

**En tant que retraités**, nous avons des dossiers importants sur la table;

**Sur l'accompagnement du grand âge**, on désespère d'avancer. On ne prend pas en considération l'ensemble du dossier;

Il faut insister sur l'accompagnement à domicile, mais il y a pénurie de main d'œuvre liée aux conditions de travail et aux salaires. Sur ce dossier qui est lourd à porter, on a l'impression d'être "snobé" par le gouvernement.

**Les déserts médicaux et l'absence de médecins traitants** pèsent toujours pour l'accès aux soins. Il y a la même problématique pour les spécialistes à laquelle s'ajoutent souvent les dépassements d'honoraires. Il y a aussi une différence entre Paris et la province.

**Le débat sur la fin de vie** concerne tous les âges, il y a un manque d'établissements en soins palliatifs. Nous sommes bousculés sur ce qui se passe en Pologne et aux USA pour le maintien du droit à l'IVG.

**Sur la réforme des retraites**, la CFDT n'accepte pas le recul de l'âge légal. Un processus de concertation est engagé; la CFDT a fait des propositions sur la pénibilité, les fins de carrière, l'emploi des seniors, le minimum contributif, l'égalité hommes-femmes...

Les retraités participent activement à la vie de la CFDT, ils en sont une valeur sûre.

Il faut réfléchir au nom porté par les syndicats de retraités (UTR) ainsi qu'au montant de la cotisation.

De nombreux salariés (60.000) sont encore dans les syndicats de salariés alors qu'ils sont à la retraite.

Le prochain congrès UCR de Valence nous donnera l'occasion de débattre de ces dossiers.

**Après l'intervention de Dominique, il y a eu des interventions portants principalement sur les points suivants :**

**Maintien du pouvoir d'achat et revalorisation des pensions : alignées sur les salaires, sur l'inflation, en pourcentage ou en sommes uniformes?**

Il y a le retour du religieux dans les débats publics, en particulier sur la fin de vie "c'est Dieu qui donne la vie, lui seul peut l'enlever" sont des propos tenus publiquement par des hommes...d'Église.

Nous constatons aussi une atteinte à la laïcité tout particulièrement dans les écoles.

**La CFDT devra appeler à la mobilisation si le gouvernement maintient sa position sur le recul de l'âge légal, par contre, s'il y a appel,**

**la CFDT devra être en grand nombre dans les cortèges, y compris les retraités.**

En fin de réunion, nous avons dit notre plaisir à avoir eu la présence de Dominique FABRE qui nous a répondu que le plaisir était partagé.

**Michel BOTREL**



## La Démocratie Sanitaire

**"Que le patient obéisse comme un Serf à son seigneur".** C'est en ces termes que Guy DE CHAULINC, grand chirurgien français du moyen âge, définissait dans son ouvrage de référence "Chirurgia Magna" la relation entre un médecin et son patient. C'était le libre arbitre de l'individu écrasé par le poids du savoir.

Cette conception de la relation entre un malade et celui qui le soigne a longtemps dominé. Si, en principe, elle n'a plus cours aujourd'hui, nous le devons à la mobilisation constante depuis plus d'un demi siècle de la société civile et du monde associatif.

C'est en 2002, il y a déjà 20 ans, que la loi N° 2002-303, dite loi KOUCHNER, relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, a vu le jour. L'objectif officiel de cette loi était de mettre fin au paternalisme, voire au mandarinat médical.

L'installation de cette "démocratie sanitaire" s'est alors concrétisée par l'adoption de différentes mesures. En premier lieu, elle consacrait les droits du malade envisagé en tant que personne.

Depuis, la démocratie sanitaire s'est encore renforcée et, en 2016, une commission des usagers (CDU) est installée dans chaque établissement de santé public et privé pour représenter les patients et leur famille. Elle a remplacé la commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC) instituée par la loi du 4 mars 2002 et renforce la place des usagers dans le secteur sanitaire.

*Si, en tant que patient ou proche du patient, vous rencontrez des difficultés avec un établissement de santé, vous pouvez saisir un représentant des usagers à la commission des usagers (la liste doit être affichée dans l'établissement). Pour ce faire, il est important de tout savoir sur la commission des usagers...*

### COMMENT EST COMPOSÉE LA CDU?

Elle est composée de 3 collègues:

- ⇒ **Le représentant légal de l'établissement** ou la personne qu'il désigne.
  - ⇒ **Deux médiateurs (un médecin et un non médecin)** et leurs suppléants désignés par le représentant légal de l'établissement.
  - ⇒ **Deux représentants des usagers (RU)** et leurs suppléants proposés par des associations agréées et désignées par le directeur général de l'agence régionale de santé (ARS).
- Un président et un vice-président sont élus parmi les membres de cette commission.

### QUELLE EST LA MISSION DE LA CDU?

**Au sein de l'établissement de santé, la CDU a une double mission. Veiller au respect du droit des usagers. Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des patients et de leurs proches.**

La CDU examine une fois par trimestre, et chaque fois que nécessaire, les réclamations adressées à l'établissement. Elle informe les usagers sur les voies et recours et de conciliation dont ils disposent. Elle s'assure que les plaintes et réclamations sont examinées et reçoivent une réponse.

Elle facilite les démarches et veille à ce qu'ils puissent, le cas échéant, s'exprimer auprès des responsables de l'établissement et être informés des suites de leurs demandes. Elle peut proposer un "projet des usagers".

**Les droits des usagers sont souvent méconnus.** On peut citer: l'accès au dossier médical, le droit à l'information et au consentement, la garantie du secret médical, la rédaction de ses directives anticipées, la désignation d'une personne de confiance, la liberté de choix et d'accès aux soins, la bien traitance, la prise en charge de la douleur, le bon usage des médicaments, la dignité et la non discrimination.

**Il est donc bien évident, qu'au sein de la commission des usagers, les représentants des usagers ont un rôle important pour faire connaître et vivre le droit des usagers.**

**Michel BOTREL**



## Edito :L'été a été chaud

**L'été a été chaud, très chaud pour nous tous.** Non, nous ne parlons pas des résultats des élections mais de la température. Cependant depuis quelques semaines, le thermomètre social est lui aussi en hausse.

Il se pourrait bien qu'il ne retombe rapidement compte tenu des sujets de société qui devraient alimenter les débats dans les mois à venir : réforme des retraites, réforme du chômage, le plan grand âge et ou le débat sur la fin de vie.

**Dans l'aérien**, de nombreux conflits ont eu lieu en priorité pour les salaires et le pouvoir d'achat. Les conditions de travail n'étaient pas absentes des revendications.

Avec la flambée de l'inflation et sa conséquence directe sur le pouvoir d'achat, des conflits continuent dans le monde de l'aérien tant en France qu'en Europe.

Les prévisions de reprise du trafic se confirment mais plus lentement que prévu. En fonction des sources des experts, le trafic ne retrouverait le niveau de 2019 qu'après 2025 voire la fin de la décennie. Malgré tout, les embauches reprennent et c'est heureux.

Après des années de plans sociaux, les compagnies recherchent des personnels, mais de façon sélective, avec en priorité des PNT et PNC. Il ne suffit pas de commander ou de louer des dizaines d'avions encore faut-il pouvoir les faire voler en toute sécurité.

Nos pensées syndicales et amicales vont vers celles et ceux qui avancent en âge dont les conditions de vie sont de plus en plus difficiles.

La santé est une priorité et un bien précieux malgré les carences du système global avec les déserts médicaux et les personnels de santé épuisés.

Amicalement

**Ali BOUZARA**  
Secrétaire de section

## Calendrier des instances de l'UFR-FGTE 2023

<b>Bureaux UFR</b>	<b>08 Février</b>	<b>Salle du 8<sup>ème</sup> étage</b>
	<b>21 Juin</b>	<b>Salle du 8<sup>ème</sup> étage</b>
	<b>08 Novembre</b>	<b>Salle du 8<sup>ème</sup> étage</b>
<b>Conseils UFR</b>	<b>22 Mars</b>	<b>Salle Niveau -1</b>
	<b>06 Septembre</b>	<b>Salle Niveau -1</b>
<b>SNR Aériens</b>	<b>21 Mars</b>	<b>Salle 51 Niveau -2</b>
	<b>05 Septembre</b>	<b>Salle 51 Niveau -2</b>
<b>SNR Route</b>	<b>21 Mars</b>	<b>Salle 25 Niveau -1</b>
	<b>05 Septembre</b>	<b>Salle 4 Niveau 1</b>
<b>SNR Marins</b>	<b>21 Mars</b>	<b>Salle 24 Niveau -1</b>
	<b>05 Septembre</b>	<b>Salle 6 Niveau 1</b>
<b>SNR Environnement</b>	<b>21 Mars</b>	<b>Salle 6 Niveau -1</b>
	<b>05 Septembre</b>	<b>Salle 5 Niveau 1</b>
<b>SNR Urbains</b>	<b>21 Mars</b>	<b>Salle 8<sup>ème</sup> étage</b>
	<b>05 Septembre</b>	<b>Salle 51 Niveau -2</b>



**Congrès UFR**                    **5 et 6 Octobre ( voir annonce page 6 )**

# Marins: Représentativité aux différentes instances

## Représentants des organisations syndicales de marins

**Titulaires :** Mr Jean Paul CORBEL UFM CFTD

Mr Stéphane KERHOAS

**Suppléants :** Mme Delphine DE FRANCO

Mr Fabien DUCROQ

Mr Pierre-Yves ABOMNES

Mr Davis TANGUY

## Représentants des organisations syndicales des gens de mer autres que marins

**Titulaires :** Mr Thierry LEGUEVEL

**Suppléants :** Mme Tiffany HOUSSAY et Mme Corinne ARCHAMBAUD

### CSGM

#### CONSEIL SUPERIEUR DES GENS DE MER

(tripartite) (Parité obligatoire / loi 2015). 5 titulaires. 4 commerces / 1 pensionné et pour pêche 1 titulaire / 1 suppléant

#### COMMERCE

Titulaires = 2	Suppléants = 2	Date nomination
Thierry LE GUEVEL Delphine DEFRANCO Jean Christophe GLIDIC Tiffany HOUSSAY FABIEN DUCROQ	Oriane HUGUENIN + GT femmes Stephane KERHOAS CHARLIN CHOISI Jean Paul CORBEL Corine ARCHAMBAUD	10/10/2019

#### PECHEUR ARTISANS (collège employeur)

Titulaire = 1	Suppléant = 1	Date nomination
Sylvie ROUX	Jean THIEBAUT	10/10/2019

#### PECHE SALARIE

Titulaire = 1	Suppléante = 1	Date nomination
Cristophe GLIDIC	Marie-Françoise EUZEN	10/10/2019

#### PENSIONNES

Titulaire = 1	Suppléant = 1	Date nomination
Joël JOUAULT	MARIE FRANCOISE EUZEN	10/10/2022

## Quelques Brèves de l'ENIM...

### Représentativité au Conseil d'administration de l'ENIM:

Après plusieurs années de discussions notre revendication concernant notre représentativité au sein du Conseil d'administration de l'ENIM, vient enfin d'aboutir, les marins actifs et retraités se verront attribuer pour la CFTD:

**5 sièges: dont 1 siège pour les retraités.**

### Réforme des retraites:

**La CFTD est entrée dans une phase de concertation, des réunions sont en cours...**

Une bonne nouvelle pour notre régime, ainsi que celui **des danseurs des petits rats de l'opéra de Paris**, le ministre du travail vient de nous indiquer que le projet de réforme des retraites qui s'an-

nonce ne nous concernerait pas aussi bien pour les retraités actuels que pour les nouveaux.

Un changement par rapport à la première réforme avortée de 2020, où il était question d'intégrer les marins au système universel.

### Sur la revalorisation des 4%:

Nous rappelons que le salaire forfaitaire est le salaire moyen d'une fonction dans la catégorie acquise que l'état veut détruire alors que le régime de l'ENIM est basé sur la solidarité des gens de mer.

**En décrochant les SF des salaires c'est diminuer**

**les retraites et baisser le pouvoir d'achat.**



**Alain FOURNIER**

## ***Il nous a quittés***

### **Notre ami Daniel LELARGE nous a quittés. Il venait d'avoir 86 ans.**

Daniel est né le 1er Octobre 1936 à Vierzon, dans le Cher.

Après son service militaire en Algérie, il passe avec succès un examen d'entrée à la SNCF et se retrouve affecté à Paris, dans un premier temps au suivi financier des Entreprises chargées des travaux de la gare d'Orsay, avant qu'elle devienne un Musée, puis à la réhabilitation des archives de la SNCF qui avaient été en partie noyées dans le sous-sol et laissées à l'abandon.

De 1963 à 1967, il part avec son épouse en coopération dans les Chemins de Fer Algériens (CNCFA). Pour s'aérer de son travail administratif, il devient Secrétaire et joueur du club de basket des Cheminots d'Alger. (Certains de ses joueurs se sont manifestés auprès de son fils en apprenant son décès).

À son retour, il est muté au SERNAM à Paris et rejoint celui de Toulouse en 1977, ville où il prendra sa retraite en 1991.

Daniel mena de pair sa carrière professionnelle de Cadre et celle de Délégué Syndical CFDT, ce qui lui valut parfois quelques soucis hiérarchiques.

**Il fut un militant syndical exemplaire.** C'est sous son impulsion, durant les années 70 début 80 que nous avons développé la CFDT FGTE dans le milieu des transports routiers, distributions de tracts et réunions avec les salariés routiers, très tôt le matin, tant au Sernam que dans les centres routiers de Fondeyre, de Portet sur Garonne et d'autres, puis la création d'une "section syndicale routiers" et des adhésions qui s'en suivirent.

Il fallait oser, à cette époque et dans ce milieu. À tous les niveaux et dans tous les domaines auxquels il s'engageait, il était toujours au service des autres, pour le bien commun.

Très jeune, il adhère à l'Action Catholique Ouvrière et au Parti Socialiste. Droit, intransigeant même avec lui-même, aux prises de position affirmées, joueur redoutable, il était toujours prêt à aider les personnes en difficulté.



À la retraite, il restera fidèle à la CFDT et participera à la création et au bon fonctionnement de l'Union Régionale des Retraités Transport et Équipe-ment de Midi-Pyrénées (FGTE).

Daniel était aussi un grand randonneur, entre autres. Il a parcouru des centaines de kilomètres dans la Région, cherchant d'anciens sentiers de randonnée, les réhabilitant et les balisant. Il paraît qu'il avait toujours dans son sac le matériel nécessaire au balisage.

Son record : six fois la randonnée du Tour du Mont-Blanc dont la dernière à 80 ans avec son fils et son neveu. Une aventure humaine et sportive magnifique de onze jours.

Il était aussi particulièrement fier de la création avec Rando-Plaisirs du Jardin des Senteurs et des couleurs à RAMONVILLE. Un sacré « Monsieur » !!!

***Les Retraités CFDT Transport-Environnement  
du Groupe Toulouse***

## **Bientôt notre Congrès UFR**

**Comme tous les 4 ans,**

**Il est temps de penser à organiser  
notre Congrès**

**Celui-ci se déroulera en Alsace**

**les 3 et 4 Octobre 2023**

**à MITTELWIHR**

**Congrès UFR-FGTE  
Les 3 et 4 Octobre 2023  
MITTELWIHR**

## Congrès URR-TE Alsace du 18 Mai 2022

- ⇒ Ouverture du Congrès par le **Président Pierre BECHINGER**, Il accueille les présents ainsi que les invités et excuse les absents.
- ⇒ Approbation de l'Ordre du jour du Congrès, adopté.
- ⇒ Approbation de la Commission des mandats, adoptés.
- ⇒ Présentation du Rapport d'Activités par le **Secrétaire Paul KARLEN**.
- ⇒ Intervention sur le Rapport d'Activités. (Néant).
- ⇒ Présentation du Rapport Financier par le **Trésorier Jean-Marie DEMBA**.
- ⇒ Intervention sur le Rapport Financier. (Néant).
- ⇒ Présentation du Rapport des Réviseurs aux comptes par **Raymond SCHMITT**.
- ⇒ Vote sur les différents rapports et quitus au Trésorier.
- ⇒ Désignation des nouveaux Réviseurs aux comptes : **Jean-Paul ANDELOT et Raymond SCHMITT sont élus**.
- ⇒ Présentation de la Résolution Générale par **Patrick DIEBOLD**.
- ⇒ Intervention et vote. Résolution adoptée.
- ⇒ Présentation des candidats pour le futur Conseil de l'URR-TE Alsace.
- ⇒ Votes : Tous sont élus.
- ⇒ Intervention des Invités et débats

### Sujets mis en débats :

- Pouvoir d'achat,
- Perte d'autonomie,
- Logement,
- Mobilité,
- Adaptation de la société au vieillissement.



Il est nécessaire d'intégrer un représentant des retraités dans les instances des actifs, afin de montrer l'intérêt de l'adhésion à la CFDT Retraités, elle s'accompagne d'un certain nombre de Services. Présentation des Membres du Bureau.

### Patrick DIEBOLD siègera au Conseil de l'UTR 67.

- ⇒ Clôture du Congrès.
- ⇒ Réunion du nouveau Conseil et élection des Membres du Bureau.

*Le Secrétaire Paul KARLEN*



**Le Bureau de l'UFR  
vous souhaite  
D'excellentes fêtes  
de fin d'année**